



REPUBLIQUE DU SENEGAL

PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL DE L'UEMOA

PROGRAMME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DU SENEGAL

***Financement : Union Economique Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)***

Date : 29 avril 2011

No de l'AO : 040/11

- 1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu une subvention de la Commission de l'UEMOA en différentes monnaies, pour financer le coût du programme Economique Régional de l'UEMOA (PER).*
- 2. L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP) agissant en tant que maître d'ouvrage délégué de l'UEMOA et au bénéfice du Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique du Sénégal pour la mise en œuvre de ce projet (Convention UEMOA), invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture et l'installation de 10 pompes solaires photovoltaïques, 19 pompes motorisées, et de 150 panneaux de signalisation dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Louga, Matam, Tambacounda et Kédougou*

Le délai contractuel pour l'exécution pour chaque lot est de quatre mois calendaires.

3. L'Appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les entreprises originaires des pays membres de l'UEMOA. C'est un marché de prestations à prix unitaires hors taxes hors douane (HT-HD).

*4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'offres dans les bureaux de l'AGETIP – Sénégal – Boulevard Djily Mbaye x Bérenger Ferraud BP : 143 – Dakar (Sénégal) – Tél : (221) 33 839 02 02 Fax : (221) 33 821 04 78 e-mail : agetip@agetip.sn à partir de **vendredi 29 avril 2011** entre **8 heures** et **17 heures**.*

*5. Le Dossier d'Appel d'offres complet en français peut être acheté et retiré par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **F CFA 40 000** (quarante mille francs CFA) à partir du **vendredi 29 avril 2011**. Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié au nom d'AGETIP.*

*6. Toutes les offres doivent être déposées à l'AGETIP – SENEGAL – au plus tard **le mardi 31 mai 2011** à 15 heures locales et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **F CFA 1 500 000 pour le lot 1, F CFA 2 500 000 pour le lot 2 et F CFA 1 000 000 pour le lot 3**.*

Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées.

*7. Les plis seront ouverts physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **mardi 31 mai 2011** à 15 heures, dans la salle de réunion de l'AGETIP – Sénégal.*

8. Les critères minima de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire sont donnés ci-après, étant entendu que ces critères sont détaillés dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres.

Le Directeur Général